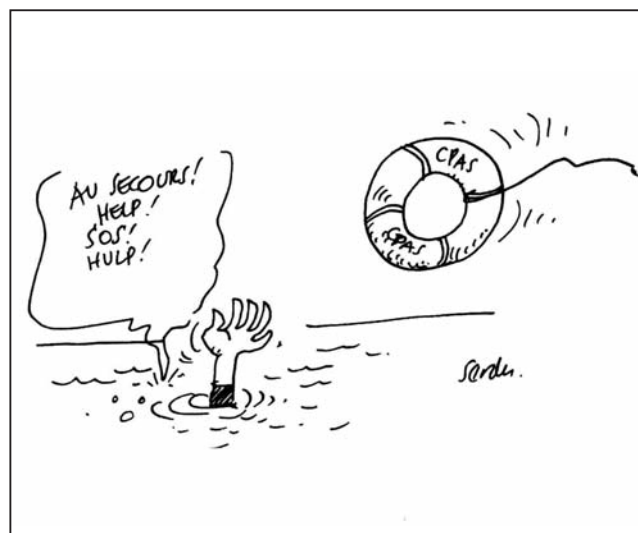




«LA MAIN DANS LA MAIN» : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR MAIL - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 276 Mars 2010 - Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin - 5000 Namur.

2010 : ANNÉE EUROPÉENNE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ



2010, année européenne de lutte contre la grande pauvreté.

Comment un tel appel peut-il représenter une véritable chance pour ceux qui résistent au quotidien contre la misère ?

Il faut sortir des itinéraires habituels qui se contentent de quelques gestes d'urgence et de bonnes intentions. Ce combat mérite et exige bien plus que cela.

Il faudra aussi oser des détours hors des expertises habituelles des lieux savants.

Dans le respect, se rendre disponibles, et chercher la rencontre avec les plus pauvres.

Il n'y a personne à sauver, personne à corriger, personne à éduquer, personne à coacher, ... il y a des familles, des femmes et des hommes en souffrance, victimes de choix auxquels ils n'ont pas participé.

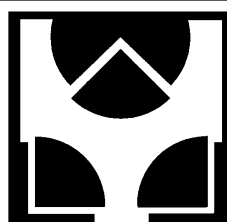
Osons nous débarrasser de ce qui nous encombre pour un nouveau dialogue.

L'équipe d'Andenne

EDITORIAL

N° 276

SOMMAIRE



L • S • T

**LUTTES
SOLIDARITÉS
TRAVAIL**

Rue Pépin, 27 • 5000 Namur
Tél. : 081 / 22 15 12
Cpte : 001-3385893-87

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR Mail
P705187

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 276
Mars 2010

Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin 5000 Namur

- **Andenne** **2**
 - Expression et créativité
- **Ciney-Marche-Jemelle** **3**
 - Reléguer dans l'urgence
- **Namur** **4/5**
 - Profiter des bancs d'école
 - Différence, indifférence
 - Des stagiaires racontent
- **Nos droits** **6**
 - Le logement social
- **La page des enfants** **7**
 - Quand la colère monte
- **Ça se passe** **8**

ANDENNE

EXPRESSION ET CRÉATIVITÉ SUR « LA FAMILLE »

*Fin 2009, nous avons repris notre collaboration
avec la Maison de la Poésie d'Amay...*



Nous avons décidé de travailler l'expression écrite et plastique au départ du thème de la famille. Le but étant de faire le lien avec notre spectacle de marionnettes sur les difficultés que vit une famille en situation de pauvreté.

RECHERCHES ET INSPIRATION...

Afin de préparer cet atelier, nous avons visité l'exposition « y a pas d'lézarts » du centre culturel de Wanze sur le thème des « nouvelles familles ». Le photographe avait immortalisé quelques familles de la région.

Certes, il s'agit de familles différentes à savoir une famille monoparentale, une autre homoparentale ou encore d'origine étrangère mais toutes du même milieu socio-économique et culturel ! En effet, c'est suite à un appel dans la commune que les personnes avaient répondu pour participer au portrait de famille. Nous ne nous sommes donc pas du tout retrouvés dans ces portraits de familles.

Par contre, dans l'entrée, un père avait déposé un texte magnifique parlant de sa fille qu'il avait pu retrouver et contempler le temps d'une journée au bord de la mer. Des photos de sa fille seule au bord de l'eau accompagnaient

son texte. Dans son œuvre, on sentait, on ressentait le vécu.

Nous avons également visionné notre spectacle de marionnettes et écouté la chanson qu'Albert Roulive a créée pour ce spectacle pour ensuite recueillir les avis, réflexions, sentiments... des participants.

Nous avons aussi cherché des photos qui pouvaient représenter la vie de familles pauvres à notre époque mais nous n'en avons pas trouvé ! Ensuite nous avons dessiné des arbres généalogiques de différentes formes.

Lorsque les animatrices de la Maison de la Poésie sont arrivées, nous étions prêts pour commencer notre création commune.

D'abord, nous avons créé des poèmes « Si j'étais ton chemin... ». Ensuite, au départ de plusieurs contours de silhouettes choisies par chacun, nous avons tracé un chemin collectif dans lequel et autour duquel sont venus se greffer toutes une série d'éléments « famille » créés par nous et les enfants de la Bibliothèque De Rue.

C'est ainsi que s'est construite notre œuvre collective. Nous avons aussi construit des poèmes au départ du mot « Ensemble » et « Je porte en moi... ». Pour terminer, nous avons réalisé des représentations familiales en nous imprégnant de la façon de faire d'Aloïse, artiste peintre.

QUELQUES IMPRESSIONS

Luigi : j'aime bien les ateliers car je suis relax quand je viens et j'ai appris à faire des choses (poésie, écouter des chansons...). Je me tracasse moins et j'ai moins d'angoisses.

Il y a une bonne ambiance aux ateliers. On s'amuse bien et on rigole. Je ne sais pas lire ni écrire mais on m'aide et je trouve ça bien et je remercie pour l'aide qu'on m'apporte. On est tous ensemble. C'est un peu comme une

famille et parfois un peu difficile quand on devait se souvenir du passé...

Anne : il n'y a pas longtemps que je viens à l'atelier mais c'est super sympa. On se retrouve un peu comme une famille. On oublie les soucis de tous les jours. On se laisse aller, on arrive à créer. Je vous remercie.

Sandra C. : j'ai bien aimé car cela m'a permis de me changer les idées et d'oublier mes problèmes. L'atelier, c'est très bien. Je me suis enfin détendue.

Joëlle : j'ai trouvé les ateliers intéressants et on peut apprendre à lire, écrire, dessiner. C'était bien et il faisait calme et cela fait du bien. Je remercie Agnès et Annie.

Laetitia : j'ai bien aimé tous les ateliers et cela m'a permis de me détendre.

Isabelle : ce sont des moments de partage et aussi, l'occasion que d'autres puissent venir nous rejoindre. J'ai trouvé le premier travail assez sympa et varié... On a pu mélanger tout et avoir un travail collectif. C'est difficile d'avoir des travaux qui reflètent réellement ce que les gens vivent ! Ça reste tout de même assez difficile de rentrer dans la poésie je trouve...

Agnès : j'ai toujours plaisir de revenir ici. C'est à chaque fois enrichissant. Je suis heureuse de retrouver des personnes et d'en rencontrer des nouvelles. L'ambiance est vivante, touchante. On entend bien votre demande de susciter plus l'expression du vécu des gens. Ce serait alors plutôt un travail collectif à réaliser pour ne pas ébranler la personne.

Annie : on sent l'attachement que tout le monde a ici au point de qualifier de « famille » et cela me fait plaisir de faire partie de cette famille.

Des militants

CINEY-MARCHE-JEMELLE

RELÉGUÉS DANS L'URGENCE

On nous enferme dans des "droits spécifiques"

Lors de nos rassemblements en caves, en permanence, nous nous informons et réfléchissons régulièrement sur nos droits et devoirs en matière de logement, d'aide sociale, de santé... Ces réflexions nous ont amenés à faire différents constats que nous voulons rendre publics.

DES DROITS

Les droits fondamentaux sont inscrits dans la Constitution belge et il existe de nombreuses réglementations qui devraient nous permettre, comme à tout citoyen, d'en jouir pleinement. Notre quotidien est pourtant tout autre car nous sommes très régulièrement victimes de la non application de ces droits et nous sommes alors contraints de mettre en place des stratégies pour résister à la misère.

ETRE INFORMÉ

Etre informé est une des conditions pour avoir accès aux droits, or très souvent, nous sommes peu ou mal informés. Nous restons parfois des mois voire des années sans savoir que nous avons des droits. Il y a également un réel manque d'information en ce qui concerne les procédures, la possibilité d'être entendu, d'aller en recours,...

LENTEUR...

Trop souvent les procédures sont beaucoup trop lentes. En effet, il faut parfois des mois pour qu'une procédure aboutisse, des mois pour percevoir une allocation ou une prime.

Cette lenteur nous fragilise encore davantage car pendant ces mois d'attente les problèmes s'accumulent rendant la réalité de nos familles encore plus précaire. Nous déplorons cette même lenteur quand il s'agit de retourner des arriérés.

Un exemple parmi tant d'autres: la prime ADEL octroyée par la Région wallonne. Cette allocation mensuelle doit permettre à une famille qui prend le risque de quitter un logement surpeuplé et/ou insalubre pour louer un logement salubre et mieux adapté de faire face au coût plus élevé du nouveau loyer. Vu la lenteur de la procédure, de nombreuses familles doivent assumer seules ce surcoût, s'exposant inévitablement à des difficultés supplémentaires, souvent lourdes de conséquence.

... ET COMPLEXITÉ

Ces procédures sont aussi trop complexes. On passe des journées entières à aller de bureau en bureau, à compléter des formulaires, à rassembler de nombreuses attestations, à donner des coups de fil...

De plus, on ne comprend pas toujours les subtilités administratives, on perd du temps et une fois les délais dépassés, il faut tout recommencer à zéro. A la longue, on n'y croit plus, on se décourage et on a envie de tout laisser tomber. On nous reprochera alors de ne pas vouloir nous en sortir.

Finalement, même en mettant beaucoup d'énergie, on arrive très difficilement à faire valoir nos droits et nos familles en subissent gravement les conséquences.

L'URGENCE

Pendant que nous nous battons pour faire respecter et appliquer nos droits, nous constatons que de plus en plus les pouvoirs publics gèrent la pauvreté en mettant en place des structures et des mécanismes d'urgence.

Il manque de logement: les structures d'accueil se multiplient et les "plan hiver" très médiatisés sont mis en place chaque année. Les revenus de remplacement et les bas salaires ne

permettent pas de vivre dignement: on institue des circuits de consommation spécifiques pour les pauvres (banque alimentaire, colis, resto du cœur...) qui devront d'ailleurs justifier de leur situation pour y avoir accès.

Pourtant, pour pouvoir survivre, nous sommes contraints de recourir à ces structures d'urgence et il devient alors très difficile de garder une maîtrise sur sa propre vie.

QUELLE CONTRADICTION !

D'une part, il y a la lenteur et la complexité des procédures. Procédures durant lesquelles nous ne sommes que très rarement considérés comme de réels interlocuteurs, encore moins comme des partenaires. Au contraire nous sommes contrôlés par de nombreux services auprès desquels nous devons sans cesse justifier de notre situation. Toujours rendre des comptes comme si nous étions responsables des conditions dans lesquelles nous sommes contraints de vivre.

D'autre part, il y a des structures d'urgence qui nous stigmatisent et nous maintiennent dans l'assistance.

Quelle contradiction! Plutôt que de consacrer du temps et de l'énergie à ce que les droits fondamentaux soient réellement appliqués pour tout le monde, les pouvoirs publics nous relèguent dans des mécanismes d'urgence.

On nous enferme dans des "droits spécifiques", une sorte de sous-droits voire de non-droit, qui nous maintiennent dans la pauvreté plutôt que de nous permettre d'en sortir.

L'équipe de Ciney-Marche-Jemelle

NAMUR

PROFITER DES BANCS D'ÉCOLE, UN DÉFI ICI COMME AILLEURS

« On a souvent décrit la spirale dans laquelle s'engagent, à l'école, les plus démunis. Pour une majorité d'entre eux, les échecs, les retards et la honte se cumulent pour reproduire ce que les générations précédentes ont vécu. (...) Tous les jeunes, malgré la scolarité légalement gratuite et obligatoire, n'accèdent pas à un savoir de base, nécessaire pour participer pleinement à notre société et auquel eux et leurs familles aspirent. »

Voilà ce que pointait déjà en 1994 le Rapport Général sur la Pauvreté auquel des familles de LST ont participé.

En mars nous avons mis en perspective notre vécu par rapport à l'école en partant de ce qui se vit à Haïti. Françoise Robin nous a fait voyager à travers quelques séquences vidéo qu'elle y a tournées dans des écoles avant le tremblement de terre. Les « sur-âgés »



comme on les appelle là-bas, c'est-à-dire les enfants qui ont plus de 3 années de retard scolaire, sont nombreux.

La vie dans les écoles n'est pas facile : beaucoup d'enfants par classe, peu de matériel (pas d'électricité ni d'eau courante, peu de papier et de crayons), des enseignants souvent trop

peu formés et recevant un salaire ne leur permettant pas de vivre.

Et puis, l'école n'est pas gratuite. Pour les familles pauvres (qui représentent la majorité de la population du pays) par exemple, l'achat de l'uniforme n'est pas évident. Le 2ème enfant de la famille doit alors attendre que l'uniforme de l'aîné lui soit trop petit pour entrer à l'école.

A côté de cela, les images montraient la motivation forte des enseignants à transmettre un savoir et l'envie des enfants d'apprendre.

Il est 11 heures, un enfant sort sa cuillère et la dépose sur son banc. On le sait, les conditions pour bien profiter de l'école sont nombreuses ! De notre côté, nous poursuivons nos échanges autour d'un bol de soupe.

Marie



DIFFÉRENCE INDIFFÉRENCE

Bonjour, je m'appelle Héloïse et je voudrais vous montrer à travers mes photos la différence et l'indifférence. Merci à tous.

Avec d'autres du groupe des jeunes, nous avons fait plusieurs photos pour vous faire comprendre notre sujet.

Je vous fais part bien sûr de ce que moi je pense, à vous, de me dire si vous aimez ou pas.

Alors prenez autant de plaisir que celui que j'ai eu en photographiant.

Pour moi la différence est utile car si tout le monde se ressemblait, ou irait-on ? Et bien droit dans le mur. Quant à l'indifférence ? Elle n'est pas importante. On pourrait à mon avis s'en passer

J'ai pris une photo de pieds seuls se balançant dans le vide et derrière un grillage. Elle me fait penser à une personne seule

Il y a des personnes sans domicile fixe qui ne demande qu'un peu d'attention et sur ma photo, c'est ce que je voulais montrer.

Heloize 12 ans

"fille, garçon. On est différents. Tant mieux"

"meilleurs souhaits"

"noir, blanc, moitié-moitié, café au lait"

"J'ai pris une photo d'une fenêtre avec des barreaux. Celui qui est derrière se sent renfermé dans sa maison. Comme s'il était en prison"

"repoussé, on commence à avoir de la colère"

"Quand on se sent rejeté par ses parents, c'est difficile"

"face au chômage"

"on n'a rien à dire sur vos rêves!"

"y'en a un qui continue à sourire"

"celui qui vit ici a un nom, un prénom, un visage"

"Dans la vie, il y en a qui sont contents, tristes, en colère, fous de joie, rejetés, super énervés ou calmes. C'est bien qu'on soit différents."

"l'indifférence, c'est la grande solitude"

"ils ne sont pas venus s'asseoir. qui s'en inquiète?"

"la liberté, c'est de pouvoir marcher dans la rue, comme ça. En Belgique, y'en a qui ne peuvent pas"



Aurélien, Cécile, Damien, Georges, Gwendoline, Mavrick, Héloïse, Sébastien

DES STAGIAIRES RACONTENT

*travailler et réfléchir
en accordant autant d'importance au savoir de chacun*

Notre stage touche à sa fin et avant de partir nous voulions partager avec vous notre expérience de stage.

Tout d'abord, nous voulions vous expliquer ce qui nous a amené à choisir LST comme endroit de stage. Il y a en premier lieu le choix de la population : travailler avec les plus pauvres était une priorité et une préférence.

Ce travail se fait en partie le mercredi après-midi lors de la bibliothèque de rue, où on va à la rencontre des enfants à Salzinnes. Souvent les enfants nous attendent dehors. Nous lisons ensemble des histoires, c'est un moment très particulier. De plus chaque année on prépare avec les enfants le bonhomme hiver. Celui-ci représente le passage de l'hiver au printemps. A la fin de la journée d'une façon symbolique, on brûle le bonhomme hiver, et toutes les difficultés traversées durant l'hiver s'envolent avec le bonhomme hiver.

Ce qui était également important pour nous était la dimension collective du travail social, de pouvoir travailler et réfléchir en accordant autant d'importance au savoir de chacun. Par exemple, lors des caves, les gens ont l'occasion de partager leur vécu autour d'une problématique. On échange, on questionne, on approfondit et on recherche ensemble les causes du problème.

On essaye de dépasser la simple recherche d'une solution à notre problème en prenant du recul et en essayant de voir comment celui-ci s'inscrit dans un contexte global. Ici le savoir théorique se mêle au savoir pratique sur un même pied d'égalité.



Et pour finir, faire un travail d'analyse et de revendication politique au départ du vécu des plus pauvres et avec eux.

Au début du stage, lorsque nous avons appris à connaître les gens, ça n'a pas toujours été facile. Nous avons été confrontés à des histoires et des conditions de vies particulièrement dures. Malgré cela, nous avons vu des capacités à s'entraider, à partager des expériences et solutions pour mieux résister à la grande pauvreté. Durant ce stage, nous avons également dû faire face à plusieurs remises en question du travail social et du rôle des assistants sociaux.

Vous servez à quoi ?

Que pouvez-vous faire pour que les choses changent ?

Nous n'avons pas toujours su répondre à ces interpellations et nous

nous questionnons toujours par rapport à celles-ci.

Notre stage à LST nous a appris énormément et notamment sur les personnes rencontrées et la manière de les considérer. Au fil de cette année, notre conception du travail social a quelque peu évolué. Aujourd'hui nous voyons les personnes avec leurs compétences et leurs savoirs. Notre (dé)formation professionnelle nous avait surtout appris à les voir au travers de leurs manques et de leurs besoins.

Le mouvement Luttes-Solidarités-Travail nous a enseigné à développer un véritable partenariat avec les personnes afin de pratiquer un travail social « qui ne comble pas les besoins des gens mais qui creuse le désir d'agir » pour continuer la lutte en vue d'une société juste et égalitaire.

Mirushe et Grégory.

**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE,
LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU
CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE**

NOS DROITS

LE LOGEMENT SOCIAL

Qui a accès au logement social ?

Comment se calcule le loyer ?

Quelle est la durée du contrat de location ?

Poursuite du tour d'horizon des règles applicables.

LE LOYER DÉPLAFONNÉ

Dans le logement social, le loyer ne peut en principe dépasser 20 % des revenus du ménage. Ce plafond peut être dépassé dans certaines hypothèses.

D'une part, le loyer peut être majoré lorsque les revenus du ménage augmentent et moyennant le respect de certaines conditions trop longues à détailler ici. Dans ce cas, le loyer peut dépasser le plafond de 20 % des revenus.

D'autre part, le loyer peut être augmenté de 25 euros par mois et par chambre excédentaire lorsque le locataire loue un logement devenu trop grand.

Ce supplément n'est applicable qu'à partir de la 2^{ème} chambre en trop. Le locataire peut demander à la société de logement d'être « muté » vers un logement plus petit.

Enfin, une majoration du loyer peut être appliquée par la société de logement comme sanction à l'encontre d'un locataire qui refuse de fournir certains renseignements nécessaires pour calculer son loyer.

La société doit au préalable lui envoyer un rappel par lettre recommandée, qui identifie les documents ou renseignements manquants et qui pré-

cise qu'à défaut de les communiquer le loyer pourra être augmenté.

Dans ce cas, la société de logement peut porter le loyer au niveau de la « valeur locative normale », c'est-à-dire le prix du marché privé pour ce type de logement.

La réglementation permet à la société de logement de sanctionner le défaut de transmission des documents ou renseignements demandés, soit par une majoration du loyer, soit par une rupture du bail.

Les tribunaux précisent que ces sanctions sont exceptionnelles et doivent être appliquées avec prudence et modération par les sociétés de logement.

LE CONTRAT DE BAIL DU LOGEMENT SOCIAL

Le contrat de location d'un logement social est fixé par la réglementation. Tout le monde a donc le même contrat, qui prévoit les mêmes clauses.

Il est important de lire – au moins une fois ! – son contrat, car il doit mentionner un certain nombre d'explications sur les droits et obligations de chacun.

LA DURÉE DU BAIL

Jusqu'il y a peu, le contrat était à durée indéterminée.

Depuis le 1^{er} janvier 2008, le contrat de bail d'un logement social est de 9 ans. A défaut d'une lettre envoyée par la société de logement, au plus tard 6 mois avant d'arriver aux 9 ans et confirmant la fin du bail au terme de ces 9 ans, le contrat repart automatiquement pour une nouvelle période de 9 ans.

La société de logement peut mettre fin au bail (moyennant un préavis de 3 mois) en envoyant un renouveau au 1^{er} janvier qui suit chaque période de 3 ans, lorsque les revenus du ménage sont devenus trop élevés ou lorsque le logement n'est plus adapté à la composition du ménage.

Elle peut également mettre fin au bail (moyennant un préavis de 6 mois), à tout moment, lorsque le locataire devient propriétaire d'un autre logement (par exemple suite à un héritage).

Elle peut encore mettre fin au bail (moyennant un préavis de 3 mois), à tout moment, lorsque le locataire ne respecte pas certaines obligations : si le locataire refuse de déménager vers un logement plus petit mieux adapté à la composition du ménage, si le locataire n'occupe pas personnellement le logement, s'il ne communique pas les documents et renseignements demandés pour calculer son loyer.

Philippe Versailles

AGENDA DES REUNIONS CAVES

A NAMUR

Le mardi :
30 mars 2010 à 20h00
13 avril à 20h00

A NOISEUX

le lundi :
19 avril 2010 à 20h00

A ANDENNE

Le mardi :
6 avril 2010 à 20h00
20 avril à 20h00

DES ENFANTS DE NAMUR

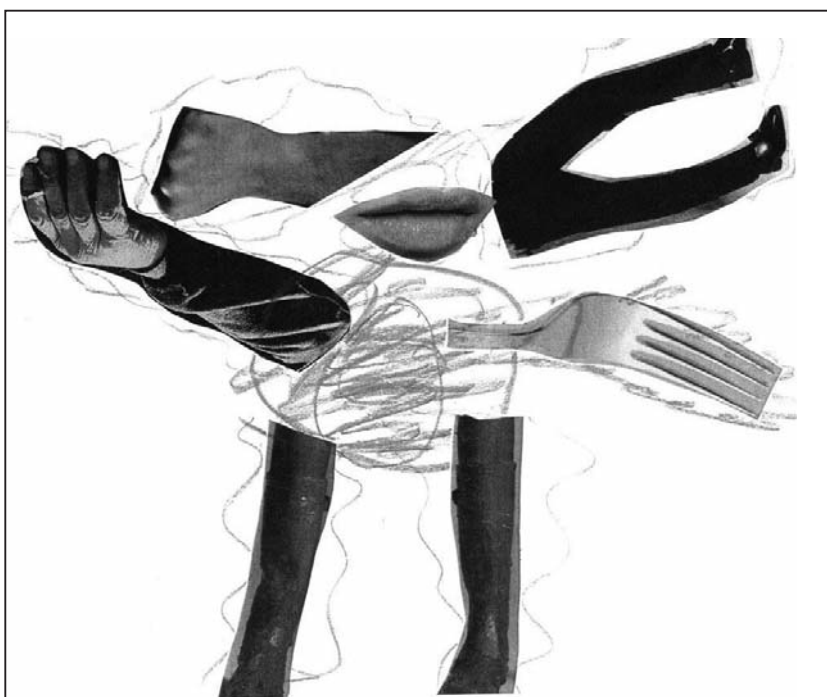
QUAND LA COLÈRE MONTE...

Dans le livre "Grosse colère" ¹ que nous découvrons en bibliothèque de rue, un petit garçon nommé Robert est très en colère !

Tellement en colère qu'il se met à crier.

Et avec son cri, un gros bonhomme rouge sort de sa bouche.

Un gros bonhomme qui se met à tout casser autour de lui...



Et nous, quand nous sommes en colère, est-ce qu'on veut crier, casser, donner des coups de pied...

Nous avons essayé d'imaginer une sorte de monstre qui assouvirait notre colère.

Voyez plutôt...

¹ Grosse colère: Mireille D'Allancé éd: l'école des loisirs

ÇA SE PASSE

ANDENNE

CHANGER LES CHOSES

Dans le cadre de l'année européenne de lutte contre la pauvreté, nous préparons un colloque sur la richesse.

Lors de notre dernière assemblée des militants, nous avons commencé à échanger sur ce que nous avons à dire à propos de la richesse. Quand on parle de la richesse, qu'est-ce que cela évoque pour nous ?

L'accumulation des richesses pour certains empêche d'autres d'accéder aux droits fondamentaux.

A quels niveaux ? Quels exemples pouvons-nous donner pour illustrer ces mécanismes ?

Nous sommes partis de quelques panneaux didactiques reprenant différents exemples.

Nous avons également visionné un petit film « Full option » (de Vincent BRUNO) qui abordait notamment la délocalisation et la déstructuration du monde du travail.

Etre acteurs, c'est changer les choses.

Que pouvons-nous changer ?
Que pouvons-nous changer au niveau de notre travail politique ?

L'équipe d'Andenne

EXPOSITION

A l'occasion de "Chambres avec vues", le groupe des jeunes et l'Atelier de LST ont exposé leurs travaux, peintures, livres, film, photos... dans les locaux de LST les 20, 21, 27 et 28 mars 2010.

Le catalogue de Chambres avec vues peut être téléchargé sur www.ville.namur.be



"LA MAIN DANS LA MAIN"

le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne :
l'équipe d'Actualités Andennaises,
de Ciney-Marche-Bastogne-Jemelle :
Chantal, Fabien
de Namur :
Andrée, Cécile, Isabelle, les enfants
de la bibliothèque de rue, Philippe
et l'équipe de rédaction et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien: 15 Euros/an
Cpte : 001-3385893-87
de la Fédération LST asbl
27, rue Pépin
5000 NAMUR
Tous les dons de plus de 30 Euros
sont déductibles des impôts
Montant à verser sur le compte
250-0083038-91
de CARITAS SECOURS francophone
(délégation de NAMUR -LUXEMBOURG)
avec comme mention :
projet n° 05/65 (LST)
ou projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne :
L.S.T. Andenne asbl
Luttes-Solidarités-Travail Andenne
Rue d'Horseilles, 26 - 5300 ANDENNE
Tél. : 085/84.48.22
andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :
L.S.T. Ciney-Marche asbl
Route de France, 5 - 5377 BAILLONVILLE
Tél. : 0479/289057
ciney-marche@mouvement-LST.org

A Namur :
L.S.T. asbl
Luttes-Solidarités-Travail
Rue Pépin, 27 - 5000 NAMUR
Tél. : 081/22.15.12
namur@mouvement-LST.org

A Tubize :
Claire et Jean-François Funck
Rue du Centre, 19 - 1460 VIRGINAL
Tél. : 067/64.89.65
tubize@mouvement-LST.org

adresse du site LST

www.mouvement-lst.org

**Chers lecteurs
N'hésitez pas à nous contacter...**

**Nous attendons vos articles,
vos remarques,
un petit coup de fil...**

Bonne lecture

IMPRIBEAU Ste-Ode • 061/68.88.35

Avec le soutien
de la Communauté française (Ministère de
la Culture et des Affaires Sociales)
et de la Région wallonne (direction générale
de l'économie et de l'emploi)